DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°272

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDAL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés:

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Fethi CHOUDER Monsieur Kilani KAMALA

Madame Soizig NEDELEC Madame Maria MERCADER Y PUIG

Monsieur Pascal BEAUDET Monsieur Anthony DAGUET

Madame Alice FAGARD Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Arab ALI CHERIF Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

MAIRE/

OBJET : Voeu pour le respect du droit international au Proche-Orient LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu la résolution 478 du Conseil de sécurité de l'ONU, en date du 20 août 1980 ;

Vu la résolution de l'UNESCO du 5 mai 2017 ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE:

APPROUVE le vœu portant sur le respect du droit international au Proche-Orient tel que celui-ci figure en annexe.

Reçu en préfecture le : 15/12/17

Publié le : 15/12/17

Certifie exécutoire : 15/12/17

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvere ROZENBERG